

# Quel collège pour le futur ?

*Éléments de réflexion pédagogique, architecturale  
et organisationnelle dans le prolongement de  
l'opération « un collégien, un portable »*

Quelques fondamentaux



# Le collège unique

*Un lieu de mixité sociale et culturelle posant  
les fondements de la citoyenneté*



# Le collège unique

*Un lieu d'égale reconnaissance des individus et de la diversité de leurs parcours*



# Des compétences clefs pour :



***L'épanouissement  
personnel***

***L'exercice de la  
citoyenneté***

***L'insertion sociale  
et professionnelle***

# Un accès à l'information et aux savoirs transformé par les réseaux numériques

un collégien  
un ordinateur portable

Landes  
INTERACTIVES.net

Contact | Presse | Plan du site | Mentions légales

Rechercher sur le site

L'OPÉRATION

ENQUÊTES, ETUDES, SONDAGES

CONCERNÉ PAR L'OPÉRATION !

RESSOURCES SUR LES PORTABLES

USAGES AU COLLÈGE

DUPLIQUER L'OPÉRATION

TÉLÉCHARGEMENTS

Année 2007-2008

visionnez les vidéos tournées dans les collèges landais en novembre-décembre 2007

« un collégien, un ordinateur portable » est une opération du Conseil général des Landes concernant tous les collégiens de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> et tous les enseignants des collèges publics landais.

Rechercher de l'information

Produire

Communiquer

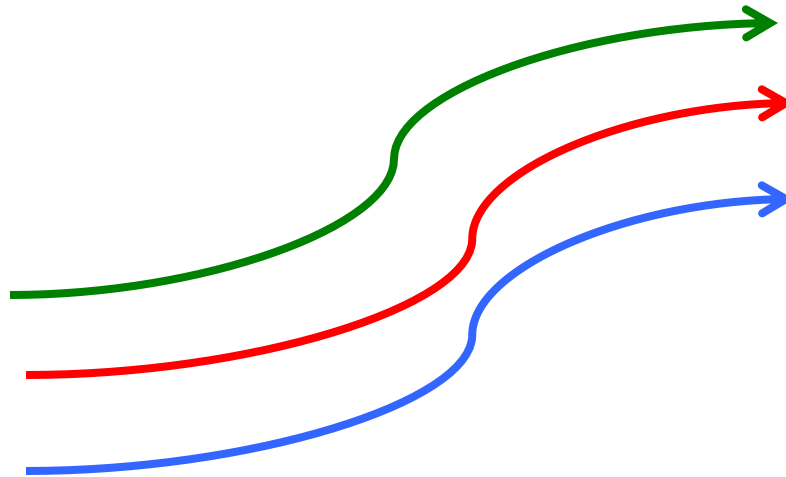
# Les enjeux pédagogiques du collège du futur



# Personnaliser les parcours d'apprentissage



De l'école primaire au palier 3 du socle commun : maintenir chez chaque élève le désir d'apprendre



*Un même objectif, des chemins d'accès différents*  
*Un meilleur équilibre entre abstrait et concret, intellectuel et manuel,*  
*culturel et professionnel*

# Repenser le temps scolaire



# L'acquisition de compétences passe par une pédagogie de l'intégration

*Des phases « classiques »  
d'**appropriation** de ressources  
(connaissances, capacités)*



*Des phases de **mobilisation** de  
ressources en autonomie, seul ou en  
groupe, dans le cadre de projets ou  
de tâches complexes*



# Le temps scolaire doit être pensé de façon souple et adapté aux projets pédagogiques

*Moduler la durée des séances en tenant compte des rythmes physiologiques et des objectifs d'apprentissage*



*Accorder à chaque élève le temps nécessaire pour réaliser complètement la tâche qui lui a été confiée*



# Le temps scolaire doit être pensé de façon souple et adapté aux projets pédagogiques

*Se donner la possibilité de densifier certains apprentissages à certains moments de l'année*



# Les limites du modèle actuel

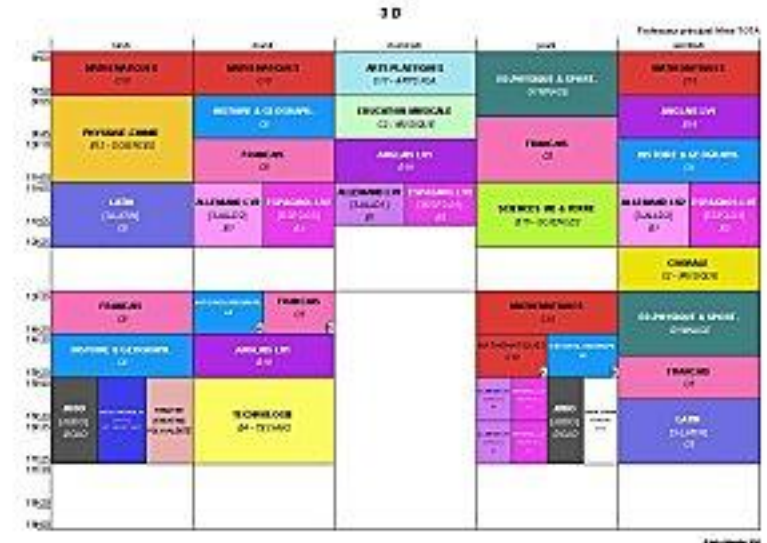
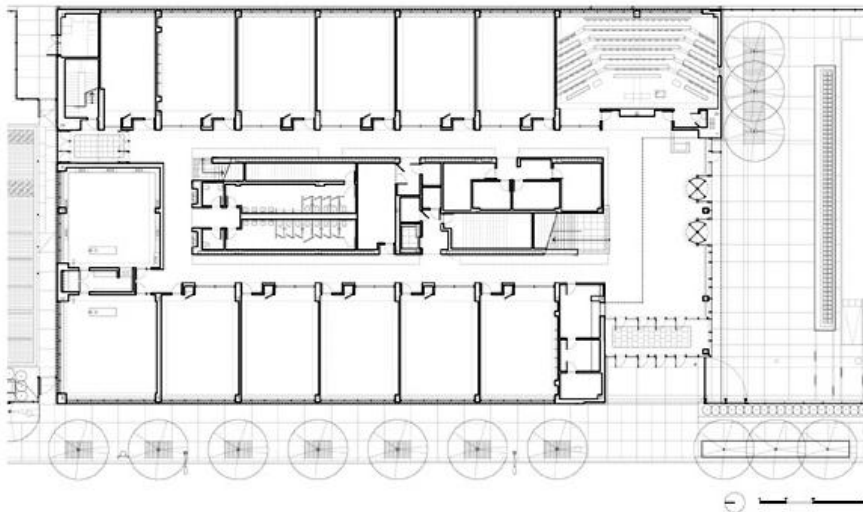
*Architecture et organisation*

# Un modèle héritier du taylorisme





# Locaux, emplois du temps : une même illustration d'une perception cloisonnée de la pédagogie



*Une logique « une salle, un professeur, une classe »*

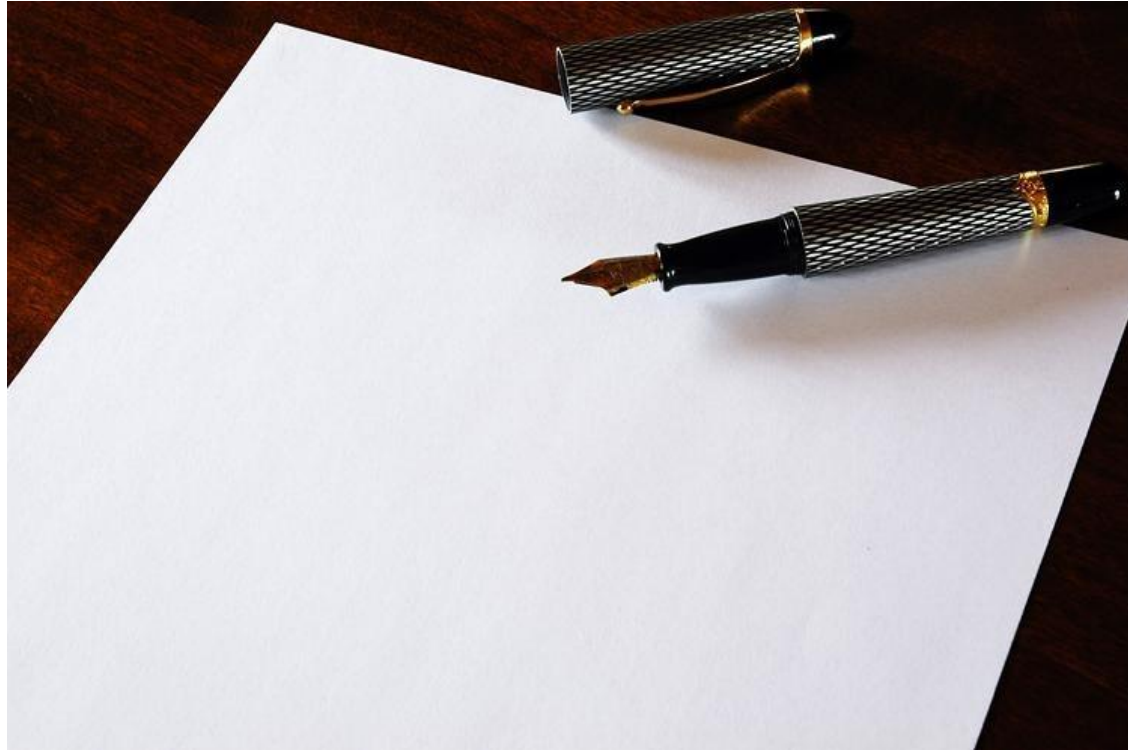
# Un cloisonnement spatial et temporel



*Qui induit des pratiques professionnelles très individualistes*

*Qui encourage des pédagogies « frontales » laissant peu de place à la personnalisation*

# Repenser l'organisation scolaire ...



en repartant d'une page blanche !

Penser l'organisation spatiale et temporelle à partir des programmes quotidiens d'activité des élèves

# Programme de travail de Paul, élève de 3ème



*8h-9h30 : je dois lire des articles de presse sur le stockage du gaz dans les landes et faire une synthèse écrite*

*9h30-10h : j'ai ma demi-heure d'anglais quotidienne*

*10h-11h : j'ai mon cycle de conférences sur la deuxième guerre mondiale*

*11h-12h : je dois aider des élèves de cinquième à faire des exercices de géométrie*

*14h-16h : avec Claire et Antoine, on doit tester les capteurs de notre projet robot*

*16h-17h : je présente mon exposé sur l'énergie d'origine éolienne en Navarre*



# L'organisation est pensée à partir :

- ✓ de ce que l'élève va réellement **réaliser et produire**
- ✓ des compétences qu'il va mobiliser dans chacune des activités
- ✓ d'une approche croisée et programmée des objectifs de chaque discipline dans le cadre du socle commun

Des espaces fonctionnels sont pensés pour offrir aux élèves un cadre adapté à leurs situations d'apprentissage

# Des espaces dédiés au travail individuel

*Silence*

*Travail  
individuel*

*Concentration*

*Lecture  
et  
écriture*

*Tutorat,  
accompagnement*





# En articulation avec les ressources d'un Centre de connaissances et de culture



**Box  
tutorat**

**Box  
tutorat**

Espace de travail individuel

Centre de connaissances  
et de culture

Espace de travail individuel

**Box  
tutorat**

**Box  
tutorat**

# Des ateliers

*Échanges*

*Travaux  
de  
groupes*

*Collaboration  
entre pairs*

*Production  
et  
réalisation*

*Co-encadrement*



# Des assemblées

*Débats  
Échanges*

*Prise de  
notes*

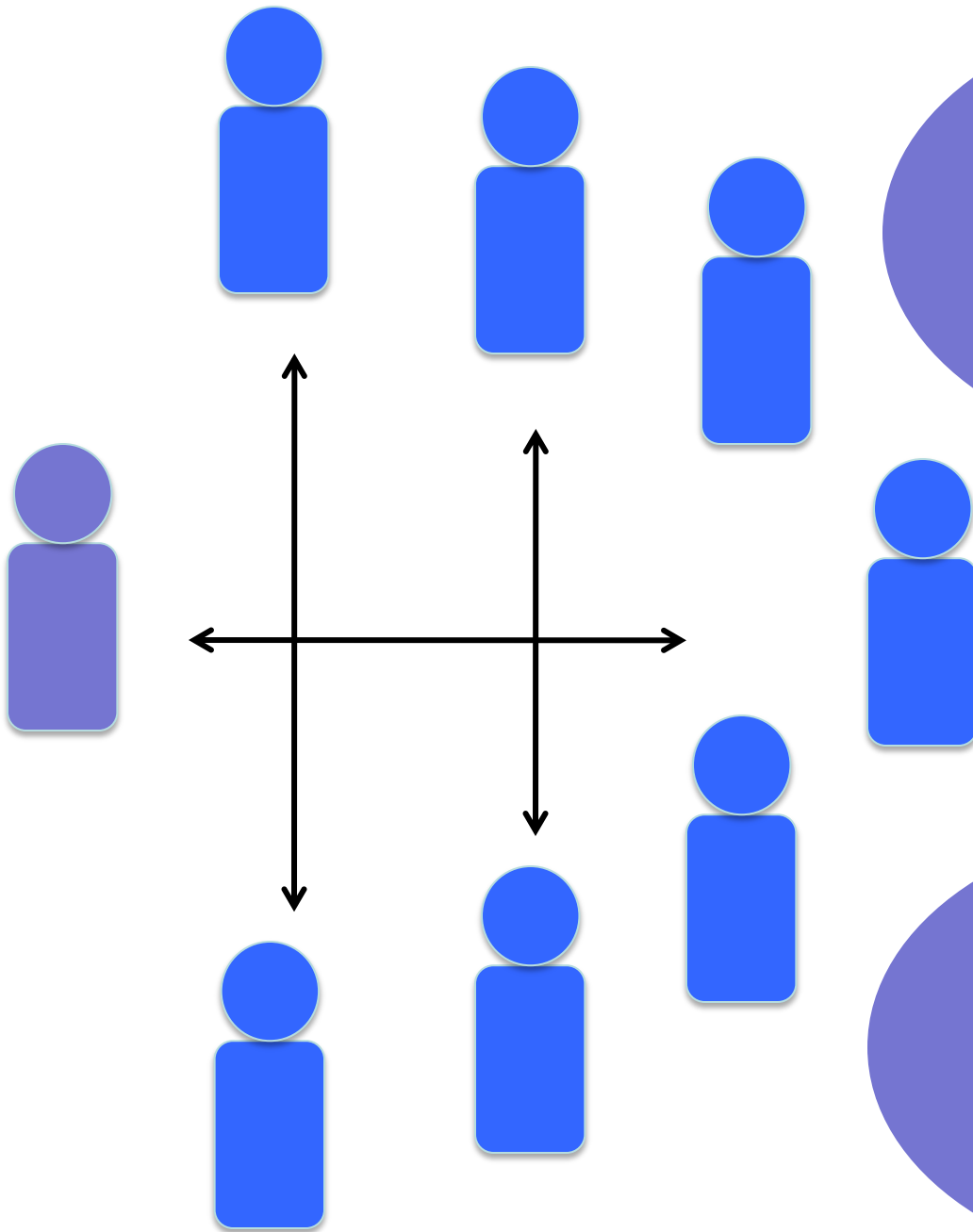
*Attention*

*Communication  
collective*

*Écoute*



P  
A  
O



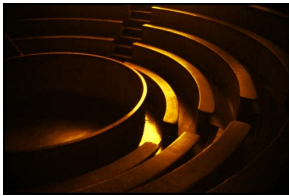
Une configuration facilitant les échanges

Des capacités de salle adaptées au public reçu

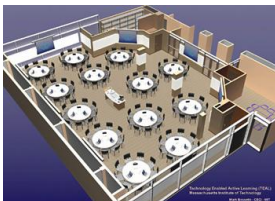
# Programme de travail de Paul



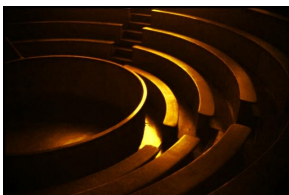
*8h-9h30 : je dois lire des articles de presse sur le stockage du gaz dans les landes et faire une synthèse écrite*



*10h-11h : j'ai mon cycle de conférences sur la deuxième guerre mondiale*



*14h-16h : avec Claire et Antoine, on doit tester les capteurs de notre projet robot*

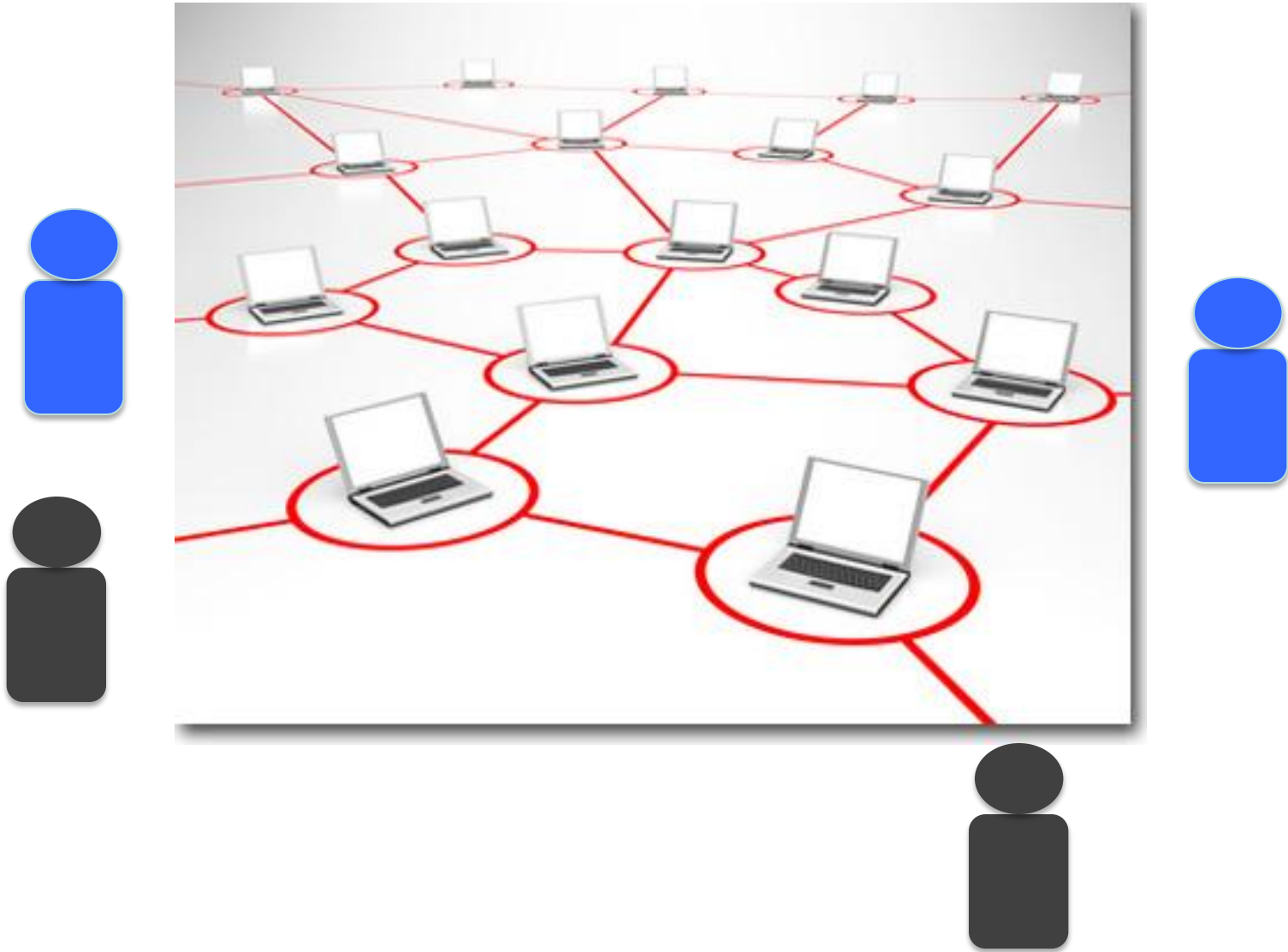


*16h-17h : je présente mon exposé sur l'énergie d'origine éolienne en Navarre*



**Des pôles immatériels**

# L'accompagnement de l'élève et l'exposition à son programme de travail par le biais d'un ENT





# Programme de travail de Paul



*9h30-10h : j'ai ma demi-heure d'anglais quotidienne*



*Paul reçoit par l'ENT le document vidéo adapté à son niveau d'expertise et à sa progression*



*Paul est placé en situation de dialogue et d'échanges en petit groupe*

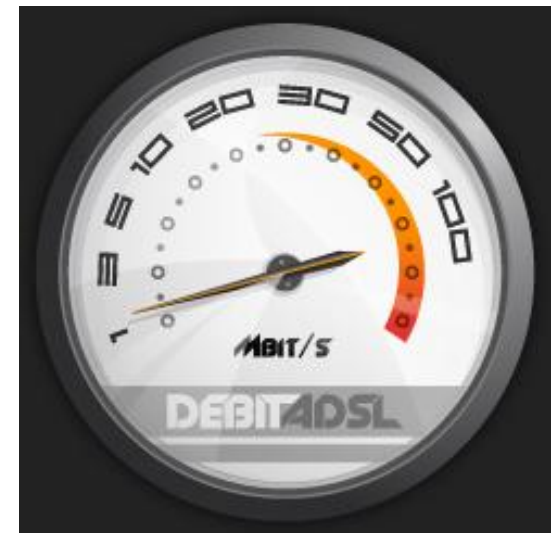
**Des pôles spécialisés**

Des pôles spécialisés dans le cadre  
d'une approche intégrée, citoyenne  
et systémique de l'enseignement des  
sciences et des techniques

# Des éco systèmes



# Un collège instrumenté





# Des espaces permettant la valorisation des compétences manuelles



Et maintenant, quelle démarche  
?

Une opportunité législative



*« Art. L. 521-4. - L'organisation des espaces scolaires est un élément indispensable de la pédagogie et de la vie scolaire. Elle favorise le développement de l'autonomie, l'accès aux connaissances et le bien-être des élèves. Elle permet le travail en équipes des élèves et des enseignants, le suivi individuel de l'élève et le développement de sa sensibilité artistique. Elle favorise l'accessibilité des personnes en situation de handicap. Elle prend en considération l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans les apprentissages et les rapports sociaux ainsi que les enjeux du développement durable. »*

Un cadre juridique

Dans le cadre de l'article 34 de la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école (article L. 401-1 du code de l'éducation), les établissements publics locaux d'enseignement ont la possibilité de réaliser des expérimentations pour une durée maximum de cinq ans, portant sur les domaines suivants :

**l'enseignement des disciplines,**

**l'interdisciplinarité,**

**l'organisation pédagogique de la classe,**

**de l'école ou de l'établissement,**

**la coopération avec les partenaires du système éducatif,**

**les échanges ou le jumelage avec des établissements étrangers d'enseignement scolaire.**

# La construction d'un projet

2013 - 2014

L'élaboration d'un projet  
pédagogique prenant appui sur  
l'expérience des 10 années de  
l'opération « un collégien - un  
portable »

# 2013 - 2014

## Une commission de réflexion et d'élaboration du projet

*Enseignants*

*Chercheurs*

*Personnels techniques*

*Parents*

*Principaux*

*Rectorat,  
DASEN 40*

*CG 40*

*Élèves*

*Architectes*

# Premier trimestre 2015

Remise aux autorités départementale et  
académique d'un projet de collège  
expérimental